

**génération digitale,  
+ qu'une copie  
conforme**

devillard.ch



www.ccig.ch

Octobre 2024

No 8

# CCIG info

Mensuel de la Chambre  
de commerce, d'industrie et  
des services de Genève

## Économie

Helene Budliger Artieda, secrétaire d'État à l'économie, était à Genève pour un dîner-débat. Rencontre. ▶ **PAGE 4**

## Formation

42 Lausanne propose un modèle pédagogique unique. Entretien avec son cofondateur Alessandro Rui. ▶ **PAGE 5**

## Blockchain

Où en est le Web3 à Genève ? Réponses de Vincent Pignon (Wecan Group) et d'Alexandre Epalle (OCEI). ▶ **PAGE 5**



## PRÉPARONS ENSEMBLE LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

• N°1 en Suisse  
• 2000 produits

• 20 agences  
• 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22  
pme@remicom.com

**REMI(COM)**

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

[www.remicom.com](http://www.remicom.com)

## Votations du 24 novembre

# Renforçons l'attractivité du canton!

Les prochaines votations sont importantes à plus d'un titre car elles pourraient bien, notamment, soulager les ménages modestes et renforcer l'attractivité du canton. Voici quelques prises de position de la CCIG. Pour les connaître toutes, il vous suffit de scanner le QR code en page 3.

## Une bouffée d'air pour la classe moyenne et l'économie locale

Le 24 novembre prochain, le peuple genevois se prononcera sur une nouvelle réforme fiscale qui vise à alléger considérablement l'impôt sur le revenu des contribuables du canton. L'objectif est double : redonner du pouvoir d'achat, en particulier à la classe moyenne, tout en dynamisant l'économie locale.

Avec un excédent budgétaire de 1,4 milliard de francs en 2023, Genève se trouve dans une situation idéale pour alléger sa pression fiscale. La réforme propose une réduction d'impôt progressive : 12 % pour les revenus modestes et 5 % pour les plus élevés. Cette

baisse cible principalement la classe moyenne, qui subit de plein fouet la hausse des coûts fixes. Souvent exclue des aides sociales, comme les subsides d'assurance maladie ou les aides au logement, cette classe pourrait enfin bénéficier d'un coup de pouce.

### Un impact économique positif

L'idée que des baisses d'impôts entraînent une chute des recettes fiscales est contredite par l'expérience. Les réformes passées, notamment celle de 1999 (-12 %) et la RFFA de 2018, ont montré que des réductions bien ciblées peuvent, en fait, augmenter les

recettes fiscales sur le long terme. En augmentant le pouvoir d'achat des ménages, on stimule la consommation locale, moteur essentiel de l'économie genevoise. Par ailleurs, une fiscalité plus compétitive permet de retenir et d'attirer des contribuables à hauts revenus, ce qui renforce la prospérité du canton.

Selon l'étude publiée par la Confédération intitulée « Indice 2024 de l'exploitation du potentiel fiscal », Genève supporte la charge la plus lourde de Suisse. En effet, son taux d'exploitation est de 25,6 %, bien supérieur à la moyenne nationale de 19,5 %.

Cette pression fiscale réduit le pouvoir d'achat des ménages, notamment modestes, et diminue l'attractivité globale du canton.

### Un soutien essentiel à la classe moyenne

Cette réforme vise principalement la classe moyenne, souvent oubliée des politiques fiscales. Les célibataires dont le revenu imposable se situe entre 38 963 et 125 793 francs, ainsi que les couples avec des revenus allant de 76 812 à 273 850 francs, verront leur imposition diminuer de plus de 10 %. Cette tranche de la population, bien qu'elle ne bénéficie pas ou peu des aides de l'État, supporte

Rendons du pouvoir d'achat aux Genevoises et Genevois



baisse-impots-OUI.ch

une part parfois disproportionnée de la charge fiscale. Pourtant Genève est avantagée pour les

suite page 2

## E-LEARNING • NOUVEAUTÉ

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & PROTECTION DES DONNÉES

15 minutes pour former vos équipes à utiliser le potentiel de l'IA en toute sécurité



Infos et bande-annonce : <https://eskills.ch/ia>  
Contact : [hello@eskills.ch](mailto:hello@eskills.ch) ou 022 700 12 01



**eSkills**  
DIGITAL LEARNING SOLUTIONS



"Une formation courte et efficace"

NATHALIE HARDYN  
directrice du Département politique



## Pouvoir d'achat et mobilité au menu des votations de novembre

ÉDITORIAL

Les électeurs genevois ont l'habitude des menus de votation chargés. Celui du 24 novembre ne fera pas exception. Parmi tous les objets, la CCIG en a retenu deux tant leur importance est grande, non seulement pour les entrepreneurs, mais aussi pour la population dans son ensemble.

Au niveau cantonal, la défense du pouvoir d'achat des Genevois sera un enjeu clé : ils devront se prononcer sur une baisse d'impôts sur le revenu. Cette mesure concerne tous les contribuables, en particulier la classe moyenne, qui reçoit rarement des aides sociales et subit déjà l'une des pressions fiscales les plus lourdes du pays. Alors que les comptes de l'État de Genève affichent des excédents record, le Conseil d'État et la majorité du Grand Conseil jugent qu'il est temps de réduire cet impôt.

L'étude 2024 sur l'indice d'exploitation du potentiel fiscal, publiée en janvier par la Confédération, confirme la situation particulière de Genève en matière de fiscalité. Elle souligne que Genève présente la charge fiscale la plus élevée de Suisse, avec un taux d'exploitation de 25,6 %, contre une moyenne nationale de 19,5 %. Cette pression fiscale disproportionnée réduit le pouvoir d'achat des Genevois. La baisse d'impôts proposée permettra de redonner du pouvoir d'achat à la population, ce qui stimulera la consommation et soutiendra l'économie locale.

Au niveau fédéral, les électeurs se prononceront sur l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales qui prévoit six projets d'aménagement autoroutier dont un dans la région lémanique. Le projet sera financé par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), un fonds spécialement dédié au financement des travaux liés aux routes nationales. Chroniquement congestionné, le tronçon de l'A1 entre Nyon et le Vengeron doit être élargi pour pouvoir canaliser efficacement les flux cantonaux et transfrontaliers d'agglomération entre les bassins d'activités et d'emplois, au bénéfice de l'économie genevoise et de la population dans sa globalité.

► suite de la page 1

revenus modestes. Toutefois, la situation fiscale devient très vite pénalisante pour les ménages à revenus moyens et élevés. La réforme cherche à rectifier cette inégalité et à repositionner Genève dans un cadre fiscal plus équilibré.

Cette réforme s'inscrit par ailleurs dans une vision stratégique de

développement économique. En augmentant le pouvoir d'achat des ménages, elle contribue à stimuler l'économie locale. Le commerce, les services et les entreprises locales bénéficieront directement de l'augmentation des dépenses.

À un moment où les finances cantonales affichent des excédents

record, il est plus que jamais pertinent d'utiliser ce levier pour répondre à une préoccupation fondamentale de la population : son pouvoir d'achat.

La CCIG recommande donc de voter OUI à la loi modifiant la Loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP).

### « Zéro Pub » : le combat continue à Lancy

Après Genève et Vernier, c'est à Lancy que le combat contre l'interdiction de la publicité dans l'espace public se poursuit. Un référendum a été lancé avec succès contre une décision du Conseil municipal visant l'interdiction de la publicité à des fins commerciales. Les Lancéens se prononceront le 24 novembre 2024.

Voici quatre bonnes raisons de voter NON à cette interdiction.



#### Une atteinte à la liberté individuelle et au commerce local

Interdire la publicité commerciale revient à censurer ce que les habitants peuvent voir, en laissant l'autorité décider à leur place. La population de Lancy est parfaitement capable de choisir elle-même ce qui l'intéresse. Cette interdiction affectera directement les petits commerces et les associations locales qui ne pourront plus faire connaître leurs offres et services. Le tissu économique local sera donc affaibli, au bénéfice des géants du web.

#### Des pertes financières pour la commune

La publicité rapporte environ CHF 250 000.- par an à la commune de Lancy. Cette somme permet de financer des prestations pour les habitants et les entreprises locales. De plus, la commune devra couvrir les charges des panneaux qu'elle souhaite consacrer à l'affichage culturel et éducatif. Cette gestion des priorités

interroge, alors même que les Lancéens sont parmi les plus taxés du canton tout en manquant de places en crèche.

#### Un règlement arbitraire et incohérent

Le projet prévoit que seule la publicité culturelle ou éducative serait autorisée, sans définition claire de ce qui relève de ces catégories. Netflix, distributeur de films et documentaires, pourra-t-il faire de la publicité, alors que les commerçants locaux en seront privés ?

#### Une décision précipitée sans étude approfondie

Le Conseil municipal a approuvé ce règlement sans en examiner les conséquences en détail. Ni les coûts liés à la gestion des nouveaux affichages, ni l'impact sur les commerçants locaux n'ont été évalués en commission.

La CCIG recommande donc de voter NON à l'interdiction de la publicité à Lancy.

### 2x OUI au droit du bail

Le 24 novembre 2024, nous voterons sur deux modifications du droit du bail adoptées par le Parlement fédéral mais attaquées par un double référendum lancé par l'Asloca.

Le premier projet de loi concerne la sous-location. La révision exige une demande écrite du locataire ainsi

qu'un accord écrit du bailleur (un vague accord oral ne suffira plus). Les conditions de refus du bailleur sont précisées et complétées. Il est donc proposé d'encadrer une pratique parfois floue qui jusqu'ici pouvait parfois mener à des abus et des dérives.

Le second objet concerne le besoin propre. Pour une pesée plus équita-

ble des intérêts de chaque partie, la révision prévoit de remplacer la notion vague de « besoin propre urgent » par le « besoin propre important et actuel, établi sur la base d'une évaluation objective ». Cette adaptation formelle permet aux personnes qui achètent un appartement ou un local commercial loué d'utiliser leur bien dans un

► suite page 3

**EUPOROS SA,**  
LA RÉFÉRENCE DANS LE COMMERCE  
DE MÉTAUX PRÉCIEUX DEPUIS 2010



euporos.ch

 **EUPOROS**

Contactez nous : +41 22 552 13 15  
World Trade Center II, 1215 Geneve



**INVESTISSEZ DANS  
VOTRE AVENIR!**

► suite de la page 2

délai raisonnable, pour autant que le besoin soit effectivement important et actuel. Les droits des locataires (contestation de la résiliation, demande de prolongation du bail, etc.) ne sont pas réduits.

Ces deux projets de loi impactent un faible nombre des baux à loyer en vigueur. Ils contribuent toutefois

à rendre les règles actuelles plus équitables et transparentes, et remédient à certaines situations problématiques dont peuvent souffrir les locataires, sous-locataires et bailleurs.

La CCIG recommande donc de voter 2xOUI aux modifications du droit du bail.

## Oui à la passerelle du Mont-Blanc

Cette passerelle totalisera une longueur de 234 m entre les deux rives. Cette nouvelle infrastructure, spécifiquement dédiée aux piétons permettra de les séparer du reste du trafic. Le crédit de 54,6 millions de francs a largement été approuvé par le Conseil municipal en février dernier (56 votes en faveur contre 11).

Le projet soutenu par les partis politiques, allant des Verts jusqu'à l'UDC, a toutefois été attaqué par référendum, avec le soutien du MCG. Sur le total du montant, il est prévu que 26 millions soient à la charge de la Ville et que le reste de la somme soit complété par des

subventions fédérales et cantonales, ainsi que par une fondation privée.

Cette nouvelle passerelle piétonne libérera de la place sur le pont et fluidifiera la circulation en séparant les différents modes de déplacement. Par ailleurs, elle contribuera significativement à l'attractivité touristique et économique de Genève. Il s'agit enfin d'un projet important pour le développement des mobilités douces.

La CCIG recommande donc de voter OUI à la réalisation de la passerelle du Mont-Blanc.

## Préservons l'attractivité de notre région en aménageant l'A1 entre Le Vengeron et Nyon

Détenir de bonnes infrastructures de mobilité est indispensable pour l'attractivité d'une région. L'autoroute A1 entre Genève et Lausanne a été conçue dans les années 1960 et n'a depuis connu aucune évolution. Parallèlement, entre 1963 et 2023, la population du canton de Genève a augmenté et compte désormais 245 000 habitants supplémentaires. Il en résulte aujourd'hui que l'A1 entre Genève et Lausanne est régulièrement saturée. Au niveau Suisse, la tendance est semblable étant donné que le nombre d'heures d'embouteillage a en 2023 progressé de 22,4 % par rapport à l'année précédente, d'après le dernier rapport annuel de l'Office fédéral des routes.

En septembre 2023, les Chambres fédérales ont décidé d'aménager six tronçons routiers, où le trafic est déjà engorgé à certaines heures de la journée et où les prévisions indiquent que le trafic devrait encore croître sensiblement d'ici 2040. Un

de ces projets concerne le tronçon autoroutier entre Le Vengeron et Nyon qui devrait passer de 2X2 voies à 2X3 voies. Pour réaliser ces six aménagements, le financement proviendra du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), qui est spécialement dédié à l'entretien et à l'aménagement des routes nationales. La création de ce fonds avait été approuvée en 2017 par la majorité du peuple et des cantons. En conséquence, le financement pour la réalisation de ces aménagements est d'ores et déjà assuré.

### Une importance économique

Les routes nationales jouent également un rôle clé pour l'approvisionnement du pays, en assurant 68,3 % de l'ensemble du transport routier de marchandises. Parmi ces marchandises se trouvent d'innombrables biens de première nécessité dont les perturbations des chaînes d'approvisionnement peuvent causer de graves effets sur certaines

branches de l'économie qui dépendent de livraisons à flux tendus (denrées périssables par exemple). Les autoroutes suisses sont donc des structures capitales pour l'économie, et contribuent par ailleurs au renforcement de la cohésion nationale en reliant les régions et les centres économiques du pays.

### La route et le rail sont compatibles

L'élargissement du tronçon entre Le Vengeron et Nyon ne prêterait en aucun cas la faisabilité d'une deuxième ligne ferroviaire entre Genève et Lausanne. Cela a été démontré dans une étude prospective commanditée par les CFF et publiée en mai 2023. La coordination entre ces deux projets constitue d'ailleurs l'une des priorités affichées par l'Office fédéral des transports et les CFF.

La CCIG recommande donc de voter OUI aux aménagements autoroutiers.

Retrouvez toutes les prises de position de la CCIG pour les votations communales, cantonales et fédérales à venir.



## Startup

# Sociétés suisses d'Alpana Ventures au top

Le Top 100 Swiss Startup Award a eu lieu à Lausanne le 4 septembre dernier. Cet événement célèbre l'innovation et la réussite des startups suisses. Société du portefeuille d'Alpana Ventures, active dans la transformation digitale, Voliro (Robotics) s'est d'ailleurs hissée à la 15<sup>e</sup> place. Bien que n'étant plus des

startup, Beekeeper (ICT) et Lunaphore (MedTech) figurent parmi les success stories suisses de référence. La crise est-elle source d'opportunités ? Elle renforce en tout cas l'implication des équipes d'Alpana Ventures, tant auprès des sociétés du portefeuille qu'au sein de l'écosystème. ■

## Découvrez notre nouvelle série vidéo

PAROLE  
d'entrepreneur



L'essentiel  
en 60 secondes



CCIG

LA VOIX DES ENTREPRISES  
GENEVOISES DEPUIS 1865

# Mettez vos offres d'emploi à la une

Diffusez vos offres auprès des profils les plus qualifiés, créez votre page entreprise et bénéficiez d'une visibilité privilégiée grâce à notre abonnement Entreprise sur **letempsemploi.ch**, la plateforme dédiée à l'emploi en Suisse romande.

LE TEMPS EMPLOI

EMPLOI | RESSOURCES HUMAINES | MANAGEMENT



letempsemploi.ch

## Rencontre

# Dîner avec la secrétaire d'État

La secrétaire d'État à l'économie, [Helene Budliger Artieda](#), était à Genève le 24 septembre dernier pour un dîner-débat à l'Hôtel Beau Rivage. Nous l'avons rencontrée.



Madame Budliger a rappelé l'importance de conserver de bonnes relations internationales et de faire entendre les entreprises au Parlement.

## Quel bilan tirez-vous des accords bilatéraux conclus avec l'Inde récemment, ainsi que ceux en discussion avec l'Union européenne ?

Pour l'Inde, l'accord n'est pas encore en place. Nous avons terminé les négociations, nous avons signé, et maintenant c'est au Parlement fédéral de procéder à la ratification. Donc, il est un peu tôt pour tirer un bilan. Cependant, c'est un marché extrêmement important, un marché du futur, avec 1,4 milliard d'habitants. C'est un pays très ambitieux, qui vise à devenir la troisième ou quatrième puissance mondiale, avec une croissance impressionnante. Pour nos entreprises, c'est aussi un pays jeune, avec une moyenne d'âge inférieure à 30 ans, et cela devrait rester le cas pendant encore 30 ans. Ce qui est notable pour les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), c'est que nous sommes les premiers en Occident à signer cet accord, ce qui offre un

avantage net aux exportateurs suisses, car les tarifs d'accès au marché indien sont élevés, en moyenne à 20%. Avoir une réduction de 15 à 20% fait toute la différence.

Pour l'Union européenne, c'est un autre enjeu. L'UE reste notre marché principal, même si les États-Unis ont récemment dépassé l'Allemagne comme partenaire commercial individuel. Environ 50% de nos exportations vont vers l'UE, ce qui en fait un marché clé. Géopolitiquement, avec la guerre en Europe, il est crucial de stabiliser nos relations avec l'UE. Le Conseil fédéral vise à stabiliser cette relation, mais pas à n'importe quel prix.

## Face à la montée du protectionnisme mondial, comment réagissent les entreprises suisses ?

Les entreprises suisses sont extrêmement résilientes. Je suis toujours impressionnée par leur capacité à

gérer non seulement la montée du protectionnisme, mais aussi la monnaie forte, les diverses difficultés comme la pandémie et les conflits actuels. Je ne m'inquiète pas du tout pour elles. Elles ont l'habitude de travailler à l'échelle mondiale et savent gérer les crises multiples.

## Quelles sont vos priorités en tant que numéro deux du département fédéral de l'économie ?

Le secrétariat d'État a un portefeuille très large. Nous ne nous occupons pas uniquement de la politique économique et du commerce extérieur, mais aussi du marché du travail. Mes priorités sont de maintenir un équilibre entre les intérêts des travailleurs en Suisse et la création des meilleures conditions pour les entreprises suisses, tout en facilitant l'accès au marché mondial. C'est un équilibre à trouver entre les besoins nationaux et les opportunités globales. ■

## Délégation

## Visite de la CCIG à Berne

Mercredi 18 septembre, une délégation de la CCIG, composée de membres du Comité, du Conseil économique et du département Politique, s'est rendue à Berne pour rencontrer les acteurs politiques fédéraux.

Les participants ont ainsi pu évoquer les défis et préoccupations de l'économie genevoise avec M. le conseiller fédéral [Guy Parmelin](#), en charge du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR. Lors du cocktail qui s'est ensuivi, organisé par la CCIG, la délégation a eu l'occasion d'échanger avec les parlementaires fédéraux genevois, issus de tous les partis, sur l'Union européenne ou les accords de libre-échange. ■



## Commerce international

## Pakistan: un terreau fertile pour les entreprises suisses

Pour sa troisième rencontre internationale (avant le Market Focus consacré au Mexique), la Chambre a accueilli des experts et représentants du Pakistan, fournissant ainsi une excellente plateforme aux entreprises suisses souhaitant explorer les opportunités économiques de ce pays.

Les présentations du Swiss Business Council et de l'ambassade de Suisse à Islamabad ont offert un précieux aperçu du potentiel commercial du Pakistan. Les témoignages de Nestlé et de Parazelsus Pakistan ont renforcé le succès des entreprises helvétiques déjà présentes dans la région. En outre, l'ancien ambassadeur de Suisse au Pakistan a partagé avec les participants les expériences positives qu'il a vécues au cours de son mandat - un témoignage fort des relations d'affaires croissantes entre les deux pays. La rencontre a encouragé les participants à envisager d'investir dans des segments tels que la cleantech, la foodtech, les infrastructures et le développement urbain, mais aussi la santé, les machines et les technologies de pointe. ■



De dr. à g.: Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, Suhail El Obeid, de Switzerland Global Enterprise, Bénédicte de Cérjat, ex-Ambassadeur de Suisse au Pakistan, Sheikh Waqar Ahmad, directeur des affaires et du développement durable chez Nestlé Pakistan & Afghanistan, Ajwat Arslan Khan, de l'Ambassade de Suisse au Pakistan, Malik Ahmad Jalal, directeur exécutif de Parazelsus Pakistan Pvt. Ltd, Faizan Faisal et Fletcher Pasque, tous deux du Swiss Business Council.



## GRICHTING HOTEL

Au coeur des alpes

Grichting Hotel And Serviced Apartments  
23 Kurparkstrasse 3954 - Leukerbad  
Tél: +41 76 462 60 13  
[www.hotel-grichting.com](http://www.hotel-grichting.com)



**Loèche-les-Bains**



## Formation

# 42 Lausanne: une approche unique pour former les experts du numérique



42 Lausanne fait partie d'un réseau international d'établissements proposant une formation innovante en informatique, axée sur l'apprentissage par projets et la collaboration entre pairs. Nous avons posé trois questions au cofondateur de l'école, **Alessandro Rui**.

## Quels sont les avantages de votre modèle pédagogique « peer-to-peer », sans cours ni professeurs ?

Notre modèle « peer-to-peer » stimule l'autonomie, la collaboration et l'innovation. Les étudiantes et les étudiants deviennent responsables de leur propre apprentissage, en s'appuyant sur l'entraide entre pairs. En plus des compétences techniques, des compé-

tences humaines essentielles pour leur intégration réussie dans les entreprises y sont fortement développées.

## En quoi la diversité des profils est-elle un avantage dans un contexte d'apprentissage ?

Notre grande mixité d'âges et de parcours enrichit considérablement l'apprentissage de chacune et chacun. Cette

diversité offre aussi une bonne préparation à la réalité du monde professionnel.

## Une pénurie de 40 000 informaticiens est annoncée en Suisse d'ici 2026. Quelle est votre stratégie pour y répondre ?

Elle repose sur plusieurs axes. Premièrement, la gratuité permet aux étudiantes et aux étudiants de

se former sans contrainte financière restrictive. Notre formation accélérée et immersive permet également de former des professionnels, hommes et femmes, compétents rapidement.

D'autre part, les liens étroits que nous entretenons avec les entreprises nous permettent aussi de nous ajuster continuellement aux besoins du marché. ■

## Blockchain

### Où en est le Web3 ?

Le Web3 est la promesse d'une décentralisation qui doit notamment permettre aux individus et aux entreprises de se réapproprier le contrôle de leurs données. Où en est-on aujourd'hui à Genève et qui occupe le secteur ? Vincent Pignon, fondateur & CEO de Wecan Group, et Alexandre Epalle, directeur général de l'OCEI, nous ont donné des éléments de réponses.

### Quels secteurs bénéficient le plus de ces innovations à Genève ?

V.P.: Les services financiers. Ce sont les plus menacés par les grandes plateformes et ils investissent depuis 2017-18 pour optimiser leurs processus, améliorer leur compétitivité avec notamment la Blockchain Association for Finance. D'autres secteurs comme le luxe (horlogerie, hôtellerie, etc.), les organisations internationales ou le secteur public sont très concernés et peuvent bénéficier de ces innovations.

### Comment l'OCEI accompagne-t-elle ces évolutions ?

A.E.: L'OCEI promeut auprès des entreprises les opportunités offertes par les nouvelles technologies comme la blockchain et l'intelligence artificielle. En ligne avec la stratégie économique du canton, l'office accompagne les entreprises genevoises dans leur transition numérique pour leur permettre de res-

ter compétitives dans un environnement technologique en constante mutation.

### Selon quels axes plus précisément ?

A.E.: L'OCEI se concentre sur deux axes principaux : l'accompagnement à la transition numérique des entreprises et le soutien aux acteurs de l'économie numérique. Le premier axe consiste à sensibiliser les entreprises genevoises aux opportunités liées aux nouvelles technologies. Pour cela, l'OCEI a lancé en octobre 2022, un large programme de sensibilisation et de formation aux thématiques numériques, notamment sur la blockchain : formations certifiantes à la HEG Genève, cours en ligne et guides pratiques sont mis gratuitement à disposition des entreprises<sup>1</sup>. Ces formations permettent aux entreprises de comprendre les enjeux du Web3, de les intégrer à leur processus et de former leur personnel en conséquence. Parmi les sujets couverts, on trouve non seulement la blockchain, mais aussi l'intelligence artificielle et la responsabilité numérique des entreprises. Ce programme est aujourd'hui renforcé par un MOOC (Massive Open Online Course) dédié à la blockchain<sup>2</sup>. Ce MOOC complète l'offre déjà existante en facilitant l'apprentissage en ligne, à distance et ouvert à tous. Le deuxième axe de la stratégie cantonale vise à soutenir directement les acteurs de l'économie numérique, en particulier ceux impliqués dans le développement des technologies du Web3. L'OCEI s'engage en tant que conseiller

auprès des entreprises technologiques en les aidant à répondre aux questions légales ou logistiques liées à leur installation à Genève et en les mettant en relation avec les différents partenaires de l'écosystème genevois. L'OCEI collabore étroitement avec les principaux acteurs de l'innovation à Genève, tels que la FAE et la FONGIT, qui soutiennent la recherche, le développement et le financement des startups dans le domaine du numérique. Ainsi l'OCEI contribue à créer un environnement propice à l'innovation et au développement des entreprises dans l'univers du Web3.

### Quels défis Genève doit-elle relever pour devenir un centre d'excellence en matière de Web 3.0 ?

V.P.: Selon moi, le défi majeur est de développer un terreau fertile aux startups, à leurs collaborations avec les grandes entreprises, l'académique et le financement de leur développement. Aujourd'hui, les startups Web3 à Genève travaillent principalement en silo et ne bénéficient pas de soutien structuré qui leur permettent d'émerger, de se développer et de rester durablement à Genève de façon indépendante. La Suisse est parmi les pays leaders mondiaux dans le Web 3.0 et Genève a le potentiel d'accueillir les entreprises les plus emblématiques et institutionnelles.

<sup>1</sup>Entreprises et numérique | ge.ch

<sup>2</sup>Blockchain: nouvelle formation en ligne pour les entreprises | ge.ch

## Audiovisuel et numérique

### Les métiers du Groupe Point Prod Actua dynamisés par les avancées technologiques



Le Groupe Point Prod Actua évolue au cœur d'un paysage audiovisuel et digital en pleine transformation. À l'ère des nouvelles technologies et des plateformes de streaming, les métiers du groupe se réinventent pour répondre aux enjeux et aux opportunités liés aux évolutions humaines et technologiques. Nous avons posé trois questions à **Christophe Miville**, associé de Point Prod Actua.

### Quels métiers ont le plus évolué ces dernières années, et comment ces transformations impactent-elles votre activité ?

L'ensemble des métiers de notre groupe est en constante évolution, tant au niveau des compétences, des outils que des besoins clients. Les nouvelles technologies transforment les métiers de l'écriture, de la création, du développement numérique et de la production audiovisuelle, ouvrant des perspectives pour réaliser des projets toujours plus ambitieux.

### Comment adaptez-vous votre modèle d'affaires face à l'émergence des nouvelles technologies et des plateformes de streaming ?

Les nouvelles technologies sont au cœur des compétences du groupe. Qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, l'automatisation, la Réalité Virtuelle (RV) et la Réalité Augmentée (RA), le live streaming ou encore le cloud computing, ces technologies soutiennent la réalisation de contenus ou de solutions digitales. Les plateformes de streaming apportent de nouvelles opportunités de distribution du contenu. Point Prod produit Winter Palace, la première série suisse financée par Netflix et la RTS qui sera diffusée sur la plateforme de streaming cet hiver.

### Quelles sont les « soft skills » essentielles pour assurer la pérennité de votre Groupe dans les prochaines années ?

L'adaptabilité et l'agilité sont primordiales pour performer dans un environnement en constante évolution. La créativité et la curiosité sont essentielles pour proposer des contenus innovants. La capacité de créer des équipes pluridisciplinaires est cruciale pour réaliser un projet audiovisuel et digital, qui nécessite de multiples talents et expertises. La coordination et la communication au sein des équipes, avec les clients et partenaires ainsi qu'une grande proximité entre tous ces acteurs, contribuent au succès de nos projets. ■



INTERNATIONAL  
INSTITUTE  
IN GENEVA

START YOUR INTERNATIONAL  
CAREER IN GENEVA

DOUBLE DEGREE  
with UK University and Boston University (USA)

BACHELOR AND MASTER  
PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science

IIG.CH in YouTube Instagram Facebook



## LE POINT SUR L'ARBITRAGE

## Qui choisir comme arbitre ?

Le choix de l'arbitre dans une procédure arbitrale est une décision cruciale. En règle générale, il est conseillé de prendre en compte les critères suivants pour garantir un arbitrage impartial, efficace et adapté à la nature du litige.

1. **Compétence et expertise :** l'arbitre doit avoir une expertise appropriée dans le domaine concerné. Pour des litiges complexes, par exemple en matière de construction ou de propriété intellectuelle, un arbitre spécialisé dans ces secteurs sera plus à même de comprendre les enjeux techniques et juridiques. La connaissance du droit applicable à l'affaire est également primordiale, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue de l'arbitrage.
2. **Neutralité et indépendance :** le Règlement suisse d'arbitrage international impose à un arbitre d'être impartial et indépendant en tout temps. Les parties doivent dès lors s'assurer que l'arbitre n'a aucun lien personnel ou pro-

fessionnel avec l'une d'entre elles, ni avec le litige en question. Toute apparence de partialité peut compromettre la procédure, voire conduire à l'annulation de la sentence.

3. **Disponibilité :** un arbitre doit être en mesure de consacrer suffisamment de temps à l'affaire. Choisir un arbitre surchargé peut ralentir la procédure et générer des coûts supplémentaires.
4. **Expérience en arbitrage :** une expérience pratique en arbitrage est un atout majeur, en particulier si l'arbitre est déjà familier avec le Règlement suisse d'arbitrage international. Un arbitre expérimenté saura mieux gérer les audiences, rendre des décisions motivées et éviter les écueils procéduraux.

En définitive, le choix d'un arbitre implique une réflexion stratégique poussée de la part des

parties, et il s'agit souvent de la décision la plus décisive pour la suite de la procédure. Les parties doivent évaluer avec soin les critères évoqués ci-dessus pour garantir une procédure équitable et efficace, ainsi que pour éviter que la procédure ne donne lieu à des contestations ultérieures.

Afin d'assister les parties dans cette décision, le Swiss Arbitration Centre, en partenariat avec l'Association Suisse d'Arbitrage, a mis en place une base de données qui contient les profils de près de 1 000 experts en arbitrage, en Suisse et à l'étranger :

[profiles.swissarbitration.org/](https://profiles.swissarbitration.org/)

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. *Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration.* ■



■ CONTACT ET INFORMATIONS :

[www.swissarbitration.org/](https://www.swissarbitration.org/) ou [centre@swissarbitration.org](mailto:centre@swissarbitration.org)

## LA CHAMBRE AU FIL DU TEMPS

## Cette année-là... 1947



La Chambre de Commerce participe au lancement de la Bourse de compensation. Elle fait campagne auprès des autres Chambres de Commerce pour l'abrogation ou la simplification des formalités douanières.

Le saviez-vous ? Cette rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

La Chambre de commerce de Genève a toujours proclamé l'aspiration à la liberté des échanges entre nations, conviction commune aux producteurs industriels et aux commerçants. Reflets de ces milieux, les chambres de commerce suisses se sont attachées à éliminer les obstacles au commerce international. Peu après le retour de la paix, en 1947, la Chambre de Genève mène campagne pour engager les autres chambres de commerce suisses à intervenir ensemble auprès des autorités fédérales afin qu'elles abrogent ou simplifient les formalités douanières d'exportation qui s'étaient multipliées avant et pendant les hostilités. Les résultats escomptés seront à la hauteur des attentes et bénéficieront aux exportateurs suisses.

Parallèlement, la Chambre prend l'initiative d'organiser à l'intention des importateurs et exportateurs intéressés à certains pays, notamment l'Italie et l'Espagne, une « Bourse des compensations ». Au cours de séances à intervalles rapprochés, les acheteurs de produits italiens ou espagnols, et les vendeurs de produits suisses dans ces pays sont mis en présence. L'initiative remportera un vif succès, servira de modèle à une organisation parallèle à la Chambre de commerce de Bâle et sera étendu à tout le pays en 1949 par l'intermédiaire de l'Office suisse d'expansion commerciale. ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

<https://tinyurl.com/MuseedelaChambre>

## Témoignages

## Ils utilisent nos services

« Nous apprécions tout particulièrement la disponibilité, l'efficacité et la gentillesse de l'équipe de la CCIG. Nos carnets ATA sont toujours émis dans les délais très courts demandés. Un grand merci au service Export de la CCIG. » *Stefano Rosselet, Chopard*

« We greatly appreciate the collaborative spirit of the CCIG in working together with us to highlight the business opportunities for Swiss companies in Pakistan ». *Suhail El Obeid, Senior Consultant Middle East, Swiss Global Enterprise*

« The Market Focus on Mexico at CCIG was an outstanding event, bringing together top-tier expertise and fostering meaningful discussions that are key to strengthening business relations between Switzerland and Mexico. It was an excellent collaboration and we look forward to future exchanges ! » *Emilia Pfeiffer, Directrice générale de la Cámara Suizo-Mexicana de Comercio e Industria*

## 22<sup>E</sup> ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE

QUALIFICATIONS : GENÈVE  
SAURA-T-ELLE RELEVER LES DÉFIS  
POUR SA POPULATION ?



MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024  
DÈS 17 H 30  
INSTITUT FLORIMONT

**ccig** LA VOIX DES ENTREPRISES  
GENÉVOISES DEPUIS 1865

## Partenaire

# Le contrat-cadre : l'assurance « smart »

Et si assurer son entreprise devenait un jeu d'enfant ? Et si souscrire une police d'assurance se résumait à quelques clics ? Utopie ? Non. Le contrat-cadre rend ce rêve possible. Explications.



Partons d'un constat : les entreprises d'un même secteur d'activité sont régulièrement confrontées à des risques similaires et, par conséquent, ont des besoins en matière d'assurance très proches voire identiques. Pour le courtier en assurance comme pour l'assureur en direct, il s'agit alors pour chaque demande client de proposer un contrat semblable, aux conditions et au tarif équivalents. Dans ce contexte, nous avons cherché une solution plus simple, plus agile. Comment ? En recourant au contrat-cadre.

## Une démarche proactive

Le contrat-cadre part d'une démarche inverse à la démarche habituelle. Pour des risques « simples » ou « standards », il s'agit de négocier en amont, de façon proactive, pour un groupe d'entreprises ayant la même activité par exemple, un contrat-type avec une compagnie d'assurance. Pour cela, nous procédons selon notre méthodologie habituelle. D'abord, nous identifions les besoins plus ou moins spécifiques en matière de couvertures du groupe d'entreprises concerné, ce qui nous permet d'élaborer le cahier des charges (types de couvertures, garanties, etc.). Ce document établit également un certain nombre de critères d'éligibilité pour les entreprises (chiffre d'affaires, taille, sinistralité, etc.). Ensuite, sur la base de ce cahier des charges, nous lançons un appel d'offres auprès des assureurs. Parmi les conditions, l'assureur retenu devra accepter que le courtier prenne en charge le processus de souscription du risque pour son compte.

Une fois ce contrat-cadre signé avec l'assureur, toute entreprise correspondant aux critères pourra souscrire, en un temps record et sans attendre l'accord de l'assureur, sa police d'assurance directement avec son courtier. Ce dernier aura l'entière responsabilité de la gestion administrative du contrat.

## Une solution efficace et économique

Outre la facilité de souscription et le gain de temps que permet le contrat-cadre, ce dernier bénéficie de nombreux autres avantages non moins importants.

1. Une économie de coût : le contrat-cadre permet de bénéficier de tarifs préférentiels grâce à la mutualisation des risques et l'effet de volume. Il permet une véritable économie d'échelle.
2. Des couvertures plus avantageuses, des franchises plus basses : les couvertures et garanties ayant été négociées en amont, de manière centralisée, le contrat-cadre propose des conditions généralement plus favorables qu'un contrat individuel négocié « au coup par coup ». Attention : ne pas confondre « contrat-cadre » et « conditions cadre ». Ces dernières ne proposant que des rabais de prime sans nécessairement apporter des conditions de couverture plus avantageuses.
3. Une gestion administrative simplifiée : un contrat unique directement géré par le courtier permet de bénéficier d'une gestion facilitée. En outre, le Groupe Qualibroker-Swiss Risk & Care développe des solutions digitali-

sées pour la gestion en interne des contrats, leur suivi administratif, etc.

4. Des contrats flexibles et personnalisés : le contrat-cadre peut être conçu pour s'adapter aux besoins spécifiques du groupe assuré. Il peut inclure diverses options de couverture et de niveaux de protection, permettant une certaine personnalisation pour les entreprises éligibles.

## Une diversité de contrats-cadre

Le Groupe Qualibroker-Swiss Risk & Care propose le contrat-cadre pour les assurances Commerce et Bâtiment ainsi que pour l'assurance

Travaux de construction et Responsabilité civile du maître d'ouvrage (TC-RCMO). Nous avons également mis en place plusieurs contrats-cadre pour le secteur de la santé qui couvrent leurs besoins en matière de Responsabilité civile, de D&O fraude, de protection juridique et d'assurance flotte de véhicules à moteur. Un contrat-cadre est également proposé aux professions libérales et à leurs collaborateurs avec de nombreux avantages dont des indemnités maternité particulièrement avantageuses. ■

**SWISS RISK  
& CARE**

Our independence • Your best insurance

[www.swissriskcare.ch](http://www.swissriskcare.ch)  
[assurances@swissriskcare.ch](mailto:assurances@swissriskcare.ch)

OFFRE EXCLUSIVE JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2024  
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE.



CONTACTEZ-NOUS POUR DES SOLUTIONS SUR MESURE AU 0800 63 77 76

UN MOUSSEUR À LAIT  
AEROCCINO 4  
OFFERT POUR  
TOUTE COMMANDE  
Valeur Fr. 100.-



**NESPRESSO**  
PROFESSIONAL

\* Offre valable jusqu'au 10.11.24, dans la limite des stocks disponibles, pour les entreprises membres de la CCIG et dans le canton de Genève. Valable une seule fois par compte client Nespresso Professional. Sauf autorisation expresse, l'offre ne peut être cumulée avec d'autres offres promotionnelles. La réduction sera appliquée à votre commande en mentionnant la promotion BACK TO WORK, uniquement sur la machine Zenius ou Momento 100 contenue dans votre commande.

## Agenda

Mardi 29 octobre 2024 de 18h à 21h30  
Hôtel Warwick, rue de Lausanne 14, Genève

**Conférence – De quelles réformes notre système de santé a-t-il besoin et quel est le rôle des Cantons à cet égard ?**



Organisation : L'Entente Système de santé libéral, avec la participation de la CCIG

Thursday October 31, 2024 - from 12 noon till 2:30 pm - CCIG

**Market Focus UAE – Invest Smart, Trade Bold : Unlocking Business Opportunities in the UAE !**



Organisation : UAE Embassy in Bern, Consulate General of the UAE in Geneva, Swiss Business Council – UAE & CCIG

Du vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 8h30 au vendredi 29 novembre 2024 à 17h - CCIG

**Formation en gouvernance d'entreprise** Cycle de 4 jours



Organisation : Swiss Governance Hub, en collaboration avec la CCIG

PLATINE

**SKYNIIGHT** **BCGE**

**Russell Bedford**  
taking you further  
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

OR



ARGENT



BRONZE



Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 de 12h à 13h - CCIG

**Conférence – La pollution numérique et comment la mesurer et la réduire en entreprise**



Organisation : MIKUJY, en collaboration avec la CCIG

Cette conférence peut être complétée par un atelier organisé le vendredi 15 novembre <https://tinyurl.com/pollutionnumeriqueMIKUJY>

Du lundi 4 novembre à 18h

au vendredi 29 novembre 2024 à 19h30 - En ligne

**Formation à la négociation**



Organisation : OSAM Formations, en collaboration avec la CCIG

Du lundi 11 novembre à 9h au

mardi 12 novembre 2024 à 17h - CCIG

**Formation en gestion du CO<sub>2</sub> et bilan carbone** 2 jours



Organisation : Swiss Climate, en collaboration avec la CCIG

Mardi 12 novembre 2024 de 08h à 10h - CCIG

**Événement Partenaire BCGE**  
**Préparation et exécution d'une cession d'entreprise**



Organisation : BCGE, en collaboration avec la CCIG

Mardi 19 novembre 2024 de 08h45 à 12h30 - CCIG

**Formation**  
**Content marketing avec l'IA**



Organisation : Cadschool, en collaboration avec la CCIG

Mardi 19 novembre 2024 de 11h45 à 14h - CCIG

**Événement Partenaire**  
**Favoriser la durabilité et développer une stratégie ESG : le rôle du conseil d'administration**



Organisation : SwissBoardForum, CCI France-Suisse, en collaboration avec la CCIG

Pour tous ces événements

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](https://agenda.ccig.ch)

## IMPRESSUM

**CCIGinfo**

Mensuel destiné aux Membres de la CCIG.  
Parution : 10 numéros par an,  
3800 exemplaires

**Responsable d'édition** : Elsa Floret

**Coordination** : Pierre Giamarchi

**Rédaction** :

Mohamed Atiek, Simon Demaurex,  
Pierre Giamarchi, Nathalie Hardyn,  
Bertrand Konaté, Mario Marchesini

**Insertions** :

HP media SA, tél. 022 786 70 00

**Graphisme** : Fabrizio Rossi

**Impression** : Atar Roto Presse SA, Satigny

**Contact** : publications@ccig.ch

**CCIG**  
Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève  
Tél. + 41 (0)22 819 91 11  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)



save the date

Vendredi 22 novembre 2024  
de 12h à 14h - CCIG

**Rencontres  
du Management  
durable – La  
chaîne logistique  
responsable**

Organisation : CCIG,  
en partenariat avec la HEG-  
Genève et l'État de Genève

Chaque parfum  
raconte une histoire !  
*Racontez la vôtre.*



**Créations  
Blooming**  
Créateur d'identité olfactive

Contactez-nous

+41 22 564 2355

[www.creations-blooming.ch](http://www.creations-blooming.ch)